



SAPUTO INC.

**AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ACTIONNAIRES**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle des porteurs d'actions ordinaires de SAPUTO INC. se tiendra le 6 août 2003 à 11 h (heure locale) dans le salon Laval de l'Hôtel Sheraton Laval, 2440, autoroute des Laurentides, Laval (Québec) aux fins suivantes :

- (1) recevoir le bilan consolidé, l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis et l'état consolidé des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 mars 2003 ainsi que le rapport des vérificateurs s'y rapportant;
- (2) élire les administrateurs pour le prochain exercice;
- (3) nommer les vérificateurs pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à établir leur rémunération;
- (4) régler toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci.

Seuls les porteurs d'actions ordinaires de Saputo Inc. inscrits à 17h le 20 juin 2003 ont le droit de recevoir le présent avis de convocation.

La circulaire de sollicitation de procurations pour l'assemblée est jointe à cet avis. Un exemplaire du rapport annuel aux actionnaires et un formulaire de procuration pour l'assemblée sont également joints à cet avis.

Saint-Léonard (Québec), le 10 juin 2003.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Louis-Philippe Carrière, CA
Vice-président exécutif,
finances et administration et secrétaire

Les porteurs d'actions ordinaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les porteurs d'actions ordinaires qui ne pourront pas être présents à l'assemblée sont priés de bien vouloir signer le formulaire de procuration ci-joint et de le retourner dans l'enveloppe-réponse affranchie fournie à cette fin dans les meilleurs délais. Les droits de vote afférents à leurs actions seront exercés conformément aux instructions données dans la procuration. Si le formulaire de procuration ne contient aucune instruction, les personnes dont le nom figure sur le formulaire voteront en faveur des propositions faites par la direction.